

Reze

MAGAZINE

N°80

Avril - mai - juin

2003



Où consulter internet ? p. 25

Rugby à la Robinière

400 jeunes au tournoi

Conseil municipal

Un budget de 60 millions d'euros

Urbanisme

La forme des maisons

Océane
centre commercial



E.LECLERC

**PRÊT À PORTER
CHAUSSURES - MAROQUINERIE**

- Prêt-à-porter homme
- Prêt-à-porter homme/femme
- Prêt-à-porter homme/femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme

- Lingerie
- Street-wear
- Vêtements enfants
- Articles de sport
- Vêtements et chaussures enfants
- Chaussures
- Maroquinerie

CAFÉ - RESTAURANT

- Bar
- Bar-brasserie
- Salon de thé
- Cafétéria
- Crêperie
- Restaurant

SERVICES

- Presse - Loto - Carterie
- Développement photo
- Leclerc voyage
- Banque
- La Poste
- France Télécom
- Cordonnerie/multi-service
- Pressing
- Manège enfants
- Espace enfants - Garderie

PARFUMERIE - BEAUTÉ - SANTÉ

- Parfumerie
- Senteurs de Provence
- Bijouterie Joaillerie/Montres
- Optique
- Pharmacie
- Parapharmacie
- Salon de coiffure mixte
- Salon de coiffure mixte
- DÉCO**
- Encadrement
- La vie de château



Sortie 49

P 1500 PLACES

BB CONSEIL - RCS : 433 478 856

PÉRIPHÉRIQUE SUD **Sortie 49** PORTE DE REZÉ

Tél. 02 51 11 51 11

Ouverture du lundi au samedi de 8H30 à 21H



Aéroport : préparer notre avenir



ÉDITORIAL

Les citoyens et leurs représentants participent activement au débat sur l'évolution de la desserte aérienne du Grand Ouest. Et c'est heureux, car l'avenir économique de notre région nous concerne tous. Un aéroport de taille européenne est vital pour son développement.

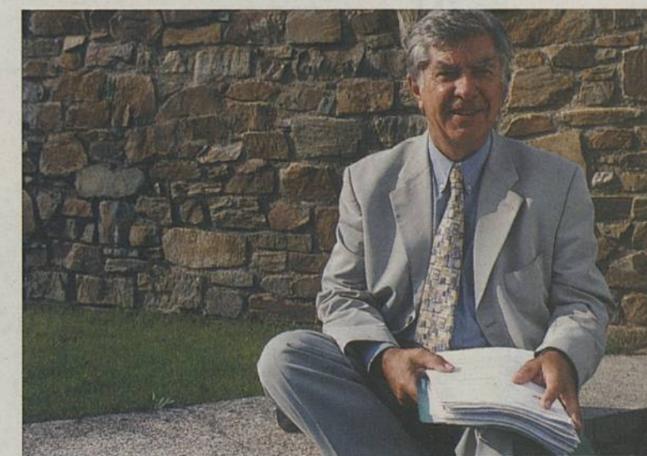
L'État a tardé à se saisir du dossier de Notre-Dame des Landes, rendant ainsi plus compliqué ce projet en raison de la poursuite de l'urbanisation rurale sur ce secteur. Pour autant, je suis favorable à ce projet qui présente de nombreux avantages et pour lequel des réserves foncières existent déjà.

Le débat public qui se déroule (lire page 8), montre la dimension des enjeux de sécurité et de nuisances (lire pages 18 et 19), à propos des survols toujours plus nombreux d'une agglomération qui s'est largement densifiée. Il souligne l'importance des mesures qu'il sera nécessaire de prendre pour les riverains de ce futur site.

Je suis également heureux de voir que la Commission du débat public engage de nouvelles expertises qui manquaient au dossier pour effectuer un choix de raison. L'enquête d'utilité publique devrait s'engager dans les prochains mois. Et pour faire suite à ma demande et à celle de Françoise Verchère, Maire de Bouguenais, une réunion publique a été organisée par la Commission le 26 mars. De nouvelles réunions sont prévues (1). Je vous engage, vous Rezéens, à y participer nombreux. En effet, vous avez votre mot à dire, non seulement sur ce nouveau projet, mais également sur le maintien d'une piste sur le site actuel, nécessaire au fonctionnement de l'entreprise Airbus de Bouguenais.

Gilles Retière, Maire.

(1) « Faut-il un nouvel aéroport ? », le 1^{er} avril ; « Le site de Notre-Dame est-il le bon site ? », le 22 avril ; « Quelles seraient les conséquences d'un nouvel aéroport ? », le 29 avril. S'inscrire pour y participer: Commission du débat public, 3 r d'Alger, Nantes ; tél. 02 51 84 50 20 ; fax : 02 51 84 50 20 ; www.debat-aeroport-nantes.org ; information@debat-aeroport-nantes.org



« Une trop longue indécision, qui donnerait à l'État des arguments pour se retirer du projet, serait synonyme de récession programmée pour notre région ».

10 DÉVELOPPEMENT DURABLE
L'Agenda 21 en action

11 à 13
CONSEIL MUNICIPAL
Un budget de 60 millions d'euros

15 à 17 URBANISME
La forme des maisons

18 et 19 ENVIRONNEMENT
Aéroport :
nuisances sonores à l'étude

21 ÉQUIPEMENT
Trocardière : un espace pour tous

22 et 23 SPORT
• Tournoi des écoles de rugby
• Les tournois internationaux

25 COMMUNICATION
Les points de consultation Internet

26 et 27 HISTOIRE
Les noms de rue

29 et 30 BD ET MOTS FLÉCHÉS

Photo de couverture : 400 jeunes participent, en mai à la Robinière, au tournoi des écoles de rugby (lire pages 22 et 23).

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site web : www.mairie-reze.fr

Adressez votre courrier électronique à : administration@mairie-reze.fr



Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédacteur en chef : Dominique Robin
Photos : Thierry Mézerette.
Mots fléchés : Philippe Imbert
BD: Eric Le Brun
Ont participé à ce numéro : Anne Mathieu, Paul Delacroix, Laurence Couvrand.
Maquette : Le Square Deshoulières
Impression : Top Imprimerie. Régie publicitaire : Vanden SA. Tirage : 20 000 exemplaires
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159 44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X

Saint-Paul retrouve son coq



Début février, après plus d'un an de travaux, le clocher de l'église Saint-Paul a retrouvé sa croix, son coq et l'aiguille du paratonnerre. Petit rappel des faits : fin octobre 2001, l'entreprise Macé intervient sur le clocher de l'église afin de procéder à des travaux de consolidation. Ce faisant, elle constate d'importants dégâts sur les scellements des pierres du clocher, sollicités par les intempéries et le poids de l'ossature métallique de la croix. Sans plus attendre, un périmètre de sécurité est mis en œuvre. Les travaux de restauration commencent courant 2002 : taille de pierre, ferronnerie, travail sur le paratonnerre... Ils ont été financés par la Ville pour 263 000 € et par le Conseil général pour 62 000 € ■

Restaurant rénové à l'Ouche-Dinier 1

Les travaux d'extension et de réfection de la cuisine et de la salle de restauration de l'école de l'Ouche-Dinier 1 débutent en mai. Ils seront achevés pour la rentrée des vacances de la Toussaint. Les locaux seront agrandis côté cour de l'école, le self mis aux normes, le mobilier changé. Une rampe d'accès et un sanitaire pour handicapés seront créés. Isolation acoustique, carrelages, faïence, chaufferie, électricité, peintures, huisseries... Le programme, conséquent, prévoit également la réfection de la chaufferie au niveau de l'école maternelle de l'Ouche-Dinier 2. Coût pour la Ville : 350 000 € ■

Nouveaux candélabres

La communauté urbaine de Nantes (CUN) a remplacé une cinquantaine de candélabres vétustes situés dans un secteur compris entre la rue du Lieutenant de Monti et l'avenue de Vendée. Coût : 45 000 €. Rue Alsace-Lorraine, une dizaine de candélabres dont les pieds étaient rongés par la rouille, a également été changée. Coût pour la CUN: 12 000 € ■

Quai Léon-Sécher sécurisé

Plusieurs aménagements ont été réalisés par la CUN pour pacifier la vitesse et améliorer le partage de la voie, désormais intégrée dans une zone 30 km/h. Des pincements de voie ont donc été créés aux deux extrémités du quai. Le long du parapet qui surplombe la Sèvre, l'espace emprunté par les piétons a été élargi et des bornes métalliques ont été posées. Celles-ci matérialisent une séparation avec la chaussée circulée par les automobilistes, dont la largeur a été réduite : deux voitures ne peuvent se croiser. De plus, deux ralentisseurs ont été installés au Chemin Bleu. Coût pour la CUN : 66 000 €.

Ces aménagements, qui ont fait l'objet d'une concertation préalable des riverains, sont commentés sur un site web récemment créé et dédié au quartier et à la fête du quai Léon-Sécher : www.quaileon-secher.org/ ■



Sentier de randonnée balisé



Le parcours permet de découvrir les villages du sud de la commune.

L'association Tourisme et Loisirs a procédé au balisage d'un nouveau sentier au sud de la commune (repères de couleur jaune conformes aux règles de la fédération de randonnée). Ce parcours de 9 km, conçu par le service municipal Sport et vie associative, avec les associations de randonneurs et le service municipal de l'Environnement, prolonge le balisage existant. Il permet de relier La Classerie à la cale du Jaunais en passant par Ragon et le village des Chapelles. Il fera aussi la liaison avec le futur sentier de l'Illette. Un aménagement doit par ailleurs être réalisé par la Communauté urbaine de Nantes au niveau du village du Genétais, afin de sécuriser la traversée de la rue du Genétais ■

Ouverture de la crèche de Praud

La construction d'une crèche, 1 place du Traité de Rome, est terminée. La crèche associative « A Petit Pas » située rue Guinoiseau, y est transférée en avril. Doté d'une grande salle d'activités, de quatre chambres, d'un accueil, d'un bureau et d'une cuisine, l'équipement accueille 20 enfants de 0 à 3 ans. A l'extérieur, le jardin est équipé de jeux. Coût global de l'opération, financée par la Ville : 0,41 M €. Une subvention de la CAF de 121 960 € est attendue ■

Vos questions sur le web

Pour contacter le Maire et les services municipaux, un formulaire est désormais mis en ligne sur www.mairie-reze.fr (rubrique « nous contacter »). Si votre remarque ou votre question est relative au site web lui-même, écrire à webmestre@mairie-reze.fr ■

Poser une parabole

La pose d'une parabole est-elle soumise à déclaration de travaux ? Oui, mais seulement si le diamètre de cette antenne est supérieur à 1 mètre. Dans ce cas, la déclaration doit être adressée au service municipal du Développement urbain. Cela étant, qu'il soit nécessaire ou non de faire une déclaration, l'antenne devra être correctement fixée, pour des raisons évidentes de sécurité. Elle devra aussi être bien intégrée dans le paysage (pas de débord des balcons...) et ne pas gêner les voisins éventuels ■

Baisse des tarifs de l'eau

En 2001, la Communauté urbaine a fait le choix d'un tarif unique de l'eau à l'horizon 2006. Les tarifs 2003 répondent à cette option. Dans l'hypothèse d'un taux d'inflation à 2 %, le tarif de l'eau potable augmente de 3 %, celui de l'assainissement de 2 %. Cependant, du fait, entre autres, de la convergence tarifaire et de la suppression des différentes tranches tarifaires de consommation d'eau, cela se traduit, pour un usager moyen - famille consommant 120 m³ - par une baisse allant de 2,6 % à 10,2 % dans 18 des 24 communes de l'agglomération, dont Rezé ■

Guide pratique

Réalisé par le Groupement des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique (GAB 44) et édité avec le concours de la Ville de Rezé, un guide pratique à l'usage des éco-jardiniers est disponible sur simple demande auprès du GAB 44 (gab-44@wanadoo.fr) ou de l'Inter bio (bruno.aquilinia@pl.chambagri.fr).



Faire garder ses enfants

Démarche simplifiée

Début 2003 a été mis en place un guichet unique d'inscription destiné aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans. Cette nouvelle organisation concerne les démarches d'inscriptions en crèches ou auprès des assistantes maternelles. Désormais, les parents peuvent donc s'adresser à l'Accueil de la direction Petite enfance, centre socioculturel du Château, allée de Provence. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 02 51 70 75 50. Outre la fiche d'inscription, plusieurs documents sont remis aux parents lors

de leur venue au guichet unique : un coupon de confirmation de naissance, un règlement intérieur de la crèche familiale et de la mini-crèche, une grille de tarifs pour les crèches municipales, une information sur le Relais des assistantes maternelles, le statut de l'assistante maternelle, sa rémunération, les aides financières. En cas de demandes urgentes, un rendez-vous avec une éducatrice de jeunes enfants ou une puéricultrice de la Direction Petite enfance sera immédiatement proposé ■



Les rendez-vous des Rezéens

Concerts/ spectacles



Tango contemporain le 12 avril.

Rencontres musicales de la Balinière.

Gratuites et accessibles à tous, les Rencontres ont lieu au centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, le samedi à 18 h. Le 5 avril : plein feu sur le trombone. Le 12 avril : tango contemporain ; le 19 avril : carte blanche à Terra Incognita (voir l'encadré page 7).

Renseignements au 02 51 70 78 14.

Circus Ronaldo.

Toutes les représentations sont complètes.

Les 9, 10, 11 et 12 avril à 20 h 30,

Le 13 avril à 15 h. ARC.

Sous chapiteau, Ile Forget, Saint-Sébastien-sur-Loire.

« Bextehude :

Membra Jesu Nostri » par Aria Voce et le Lachrimae Consort. Cycle de 7 cantates à texte latin. Conférence introductive de Philippe Le Corf à 18 h, centre musical de la Balinière.

Vendredi 18 avril à 20 h 30, église Saint-André. ARC.

Carte blanche à Rue d'la gouaille

et ses instruments acoustiques (contrebasse, guitare, accordéon, tin whistle, piano, mandoline, banjo).

Avec **Debout sur le zinc** et **La Replik**.

Vendredi 16 mai à 20 h 30, la BaraKaSon - CSC Château.



Le Cirque Plume

nous offre, pour ses 18 ans d'existence, une « Récréation », spectacle chargé de poésie fait de souvenirs de leurs différentes créations.

Les 16, 17, 18 et 19 mai à 20 h 30,

Le dimanche 18 mai à 15 h et 20 h 30, Cité des congrès de Nantes. ARC.



« Les mains dans la farine »,

par le Théâtre à cru. Spectacle complet. Mercredi 21 mai à 10 h et 14 h 30, Galerie Diderot. ARC.

Stradivaria.

Sous la direction de Daniel Cuiller : concertos pour orgue de Haendel.

Lundi 26 mai à 20 h 30, église Saint-Paul.

« Du rifici dans les labours ».

Spectacle complet. Mardi 27 mai à 20 h 30, Galerie de l'Espace Diderot. ARC.

Polyphonies romaines

par Aria Voce : visite musicale de la Basilique St-Pierre de Rome pour y entendre des œuvres de l'organiste et Maître de chapelle Girolamo Frescobaldi. Conférence introductive de Philippe Le Corf à 18 h, centre musical de la Balinière.

Mardi 10 juin à 20 h 30, église Saint-Paul. ARC.

Du local à la scène.

aboutissement du travail des élèves des ateliers du centre socioculturel du Château, de l'école municipale de musique et de danse, de Tremolino.

Vendredi 13 juin à 20 h 30, la BaraKaSon - CSC Château.

Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière. Billetterie : 02 51 70 78 00.

La BaraKaSon-CSC Château, allée du Dauphiné, 02 51 70 75 75.

Événements

Terra Incognita

Pour cette seconde édition du festival, organisé par le centre socioculturel du Château et ses partenaires : cap sur la Méditerranée !



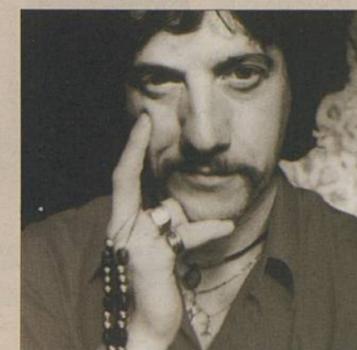
Rosso Terra.

● Rencontre musicale avec **Laoun Sharki**. Samedi 19 avril, centre musical de la Balinière.

● « **Ma'bout, heureux les voisins du bazar** » création proposée par des Rezéens amateurs, encadrés par des professionnels. Pour découvrir lors d'un parcours fascinant, de multiples facettes des cultures de la Méditerranée.

Du lundi 17 au jeudi 24 avril, la BaraKaSon. CSC du Château.

● **Thierry «Titi» Robin** fait partager son amour des splendeurs gitanes et des merveilles d'Orient. A ses côtés : **Laoun Sharki**, groupe angevin dont le registre s'appuie sur des thèmes traditionnels et populaires du Proche Orient.



Thierry «Titi» Robin.

Vendredi 25 avril, théâtre municipal. La BaraKaSon.

● **Naab** - musiciens berbères faisant se rencontrer des rythmes hardcores et des sonorités psychédélices - et **Zmiya** - 5 artistes nantais associant reggae-dub, jungle, trip hop et musiques traditionnelles - clôturent le festival.

Samedi 26 avril, la BaraKaSon.

Renseignements : 02 51 70 75 75. Programme complet dans tous les lieux publics et sur www.mairie-reze.fr

● **Soirée d'ouverture** concoctée par les habitants du quartier, avec **Rosso Terra**, dont l'alchimie de sons et de couleurs allie canzoni italiennes actuelles, musique latine et jazz.

Vendredi 11 avril, la BaraKaSon/CSC du Château.

● **Conte musical** pour tout public à partir de 9 ans par l'Ensemble instrumental de Rezé.

Samedi 12 avril, théâtre municipal. ARC.

● « **Instruments de la Méditerranée** ». Parcours musical des 2 côtés de la Méditerranée.

Du 15 au 25 avril, Galerie Diderot. CSC du Château.

● « **Babel France** » par la C* Flash Marionnettes. Tout public à partir de 8 ans. Babel France parle d'exil et d'accueil, des racines et de l'ailleurs, de générosités et de peurs...

Mardi 15 avril, théâtre municipal. ARC.

● **Massilia Sound System**, groupe coloré, épicé et « fort en gueule » formé à Marseille, partage la scène avec **La Talvera**, collectif itinérant proposant carnivals, bals, contes et concerts.

Jeudi 17 avril, sous un chapiteau installé parc des Mahaudières.

● Place à **Cheb Bilal** qui puise son inspiration aux sources du quotidien de la jeunesse algérienne, et à **Yog Sothoth**, dont la musique mosaïque aux rythmes africains, mêlés de sonorités orientales ou tziganes, flirte avec le jazz.

Vendredi 18 avril, sous un chapiteau installé parc des Mahaudières.

L'année de l'Algérie

La ville de Rezé et l'Office Municipal des Jumelages et des Relations Internationales s'associent à l'Année de l'Algérie et proposent plusieurs animations : atelier « terre » dans la tradition des poteries algériennes, petit-déjeuner théma-

tique à la Maison des Isles, films algériens au cinéma Saint-Paul, etc. Programme détaillé disponible dans les lieux publics et sur www.mairie-reze.fr/documents/Djazairok.pdf

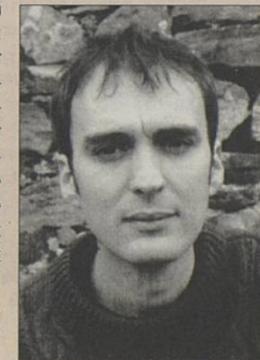
La Nuit de l'écriture

C'est le principe de la Nuit, intégrée dans la manifestation « Les mots passants » : trois auteurs sont invités pendant une semaine à Rezé, afin de rédiger un texte ayant un rapport avec la ville. Sont attendus : Arthur Ténor, écrivain pour la jeunesse, qui a déjà rédigé une vingtaine d'ouvrages ; Éric Pessan, auteur nantais dont le dernier roman s'intitule « Chambre avec gisant » ; Sylvie Gracia, qui a récemment publié « L'ongle rose », et est invitée sur proposition de Jean-Pierre Ostende, écrivain accueilli en rési-

dence pendant deux mois cette année à Rezé.

La soirée-lecture de ces écrits et des nouvelles lauréates du concours est programmée le vendredi 6 juin. Parmi les autres temps forts de la manifestation, dont les animations s'échelonnent sur toute la 1^{re} semaine de juin : une création multimédia plus particulièrement destinée aux enfants, le mercredi 4 juin.

Du 2 au 7 juin, Médiathèque Diderot, 02 40 04 05 37.



Eric Pessan

St-Paul... climatisé

Pour fonctionner dans de bonnes conditions, le buffet de l'orgue de l'église Saint-Paul doit être maintenu dans une atmosphère constante de température et d'hygrométrie. Ce n'était pas le cas jusqu'à présent puisque, victime du chauffage à air pulsé de l'église, les pièces métalliques de l'instrument s'oxydaient. Afin d'y remédier, un système complexe de climatisation permettant d'établir une température constante ainsi qu'une régulation de l'hygrométrie, a donc été installé sous le buffet de l'orgue. Il s'agit, selon Michel Robin, conservateur de l'instrument, d'une « première en France ». Coût : 25 400 € ■



Ghislaine Gouby, Directrice de l'ARC

Mi-mars, Ghislaine Gouby a pris la succession de Bertrand Millet, parti en janvier dernier pour le Zénith de Lille. Auparavant directrice de la scène nationale de Macon, directrice du théâtre conventionné de Vesoul, administratrice du théâtre de Marseille, directrice de l'association franc-comtoise de culture de Besançon... Ghislaine Gouby a accumulé une expérience diversifiée dans les métiers de la création culturelle (théâtre, chanson, musiques du monde...) et de la gestion d'établissement. Un profil qui lui a valu d'être retenue parmi 70 candidatures reçues par le Président de l'Arc, Joël Berthomeau ■



... nationale de Macon, directrice du théâtre conventionné de Vesoul, administratrice du théâtre de Marseille, directrice de l'association franc-comtoise de culture de Besançon... Ghislaine Gouby a accumulé une expérience diversifiée dans les métiers de la création culturelle (théâtre, chanson, musiques du monde...) et de la gestion d'établissement. Un profil qui lui a valu d'être retenue parmi 70 candidatures reçues par le Président de l'Arc, Joël Berthomeau ■

Collégiens au volant

Depuis février et jusqu'en juin, le service municipal d'Éducation à la sécurité routière, en partenariat avec la Police et l'auto-école Sud Conduite, sensibilise tous les élèves de 3^e des collèges publics et privés à la conduite accompagnée. « Cela permet d'imaginer ce qui nous attend une fois seul au volant, sans personne avec nous », témoignent quatre collégiens âgés de 14 ans qui viennent de parcourir quelques kilomètres au volant d'une Clio. La conduite accompagnée, c'est effectivement tout bénéfique pour les jeunes : un permis et des assurances moins chers, un meilleur apprentissage et donc une meilleure réussite à l'examen du permis. « Surtout, c'est moins d'accidents », souligne Vincent, moniteur d'auto-école. « Après avoir suivi une formation traditionnelle de conduite, le jeune - à partir de 16 ans - doit effectuer 3 000 km minimum en deux ans. Pendant cette période, deux rendez-vous pédagogiques permettent de mesurer ses progrès et sa capacité à conduire. » ■

Renseignements : 02 40 84 45 29.



Piscine Victor Jara

Les raisons de la fermeture

La piscine municipale Victor Jara a été fermée mi-février en raison d'un taux élevé de chloramine⁽¹⁾, les émanations pouvant être irritantes lors d'expositions prolongées. La Ville a donc appliqué le principe de précaution en attendant de remédier au problème.

Plusieurs analyses ont alors été effectuées avec la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), et le bureau d'étude GCA qui a conduit, l'an dernier, les travaux de rénovation : vérification du taux de chlore, du caractère acide ou basique de l'eau, recherche des causes possibles du taux top élevé de chloramines au niveau de la ventilation, du filtrage, de la pompe à chaleur...

Une fois toutes les hypothèses de dysfonctionnement étudiées, la décision a finalement été prise de mettre en place un nouveau système de chloration de l'eau. La fermeture a dû être prolongée jusqu'au 6 février ■



(1) Dérivé du chlore qui se fixe sur les éléments organiques présents dans l'eau : traces de cheveux, etc. L'aération par la baignade produit des émanations de chloramines au contact de l'eau.

Jumelage avec Ineu en mai

Depuis plus de 30 ans, les habitants de Rezé et ceux d'Ineu en Roumanie entretiennent des relations d'amitié. Depuis 1999, des actions de coopération dans le domaine de l'éducation sont financées par la Ville de Rezé et le ministère des Affaires étrangères. Afin de resserrer la solidarité et le partenariat qui unissent les deux villes, un jumelage officiel sera signé le 8 mai. Une délégation de Roumains est attendue à cette occasion. Pour en savoir plus, se reporter au Rezé-Infos du mois de mai ■



Les maires des deux villes se sont rencontrés en Roumanie en août 2002.

Projet de Maison de la Justice et du droit relancé

Lancé il y a trois ans puis en voie d'abandon après les élections de 2002 (Rezé-Magazine n°78 et 79), le projet de création d'une Maison de la justice et du droit est finalement relancé : en janvier, Gilles Retière, Maire de Rezé, recevait un courrier du Ministre de la justice et Garde des sceaux, confirmant la nécessité d'établir une convention entre la Chancellerie, la Communauté urbaine, le Conseil général et les communes⁽¹⁾. Puis début février, Jean-Yves Guillou, président du Tribunal de Grande Instance de Nantes et Jean-Marie Huet, Procureur de la République, réunissaient les parties concernées.

Précision du Ministre : « l'affectation d'un greffier à la juridiction nantaise pourrait intervenir en septembre ». Cette prise de position fait suite au courrier de protestation que Gilles Retière avait adressé fin 2002 au Ministre. La Ville avait par ailleurs reçu le soutien de parlementaires : Jacques Floch, François Autain, Charles Gautier, Claude Évin, Gisèle Gautier, André Trillard, Monique Papon.

(1) Rezé, Nantes-sud, St-Sébastien, Bouguenais, La Montagne, St-Jean de Boiseau, Le Pellerin, St-Aignan, Les Sorinières ■

Question à un élu

Rezé-Magazine : Le gymnase Château-sud a été fermé en décembre, et ce jusqu'à début mai, en raison des risques d'effondrement de la toiture. Que s'est-il passé ?

Réponse : Éric Plumer, adjoint chargé du logement et des bâtiments communaux.

Une poutre en lamellé-collé, censée supporter à elle seule près de 40 tonnes de toiture, s'est affaissée de 10 cm sur son appui. Un arrêté de fermeture du gymnase a donc été pris immédiatement. La poutre incriminée donnait sur l'extérieur de l'équipement et, soumise aux intempéries, elle a pris l'humidité. Les variations hygrométriques ont favorisé le développement d'un champignon, « la mûrle ». Le lamellé-collé est un excellent produit. Cela étant, il nécessite un entretien régulier et une protection efficace contre les infiltrations. C'est d'ailleurs pour cela que la charpente du gymnase, régulièrement lasurée, avait fait l'objet d'un diagnostic complet et d'un traitement en 1997. Cela n'a malheureusement pas empêché le champignon de faire son œuvre...

Début février, après que 9 tours d'étalement aient été mises en place dans le gymnase, les travaux de reprise des poutres ont pu débuter. Chacune d'entre elles a été vérifiée. Les éléments atteints ont été purgés puis renforcés par une armature métallique et reconstitués par un mortier de résine. L'ensemble des structures bois dépassant des toitures a été protégé des intempéries afin de prévenir la réapparition du problème. En tout, deux bons mois de travaux ont été nécessaires. Le coût de l'opération, entièrement à la charge de la Ville, est de 88 000 € ■



Aéroport

Débat public actif

Démarré en janvier 2003, le débat lancé par la Commission particulière du débat public sur le projet de Notre-Dame des Landes a recueilli 1 500 interventions écrites et réunit 4 500 personnes en débat public. Sur 20 heures de débat, les opposants se sont exprimés 10 h, les représentants de l'État 3 h 20, les personnes favorables 3 h et la commission qui organise le débat 2 h 40. Le site web de la Commission (www.debat-aeroport-nantes.org) a reçu 4 900 visites. C'est la 1^{re} fois qu'Internet est autant utilisé dans un débat de ce type.

Des expertises complémentaires réclamées par les associations et les élus sont par ailleurs en cours : maintien et saturation attendue de l'actuel site, raisons du choix de Notre-Dame des Landes, simulation d'un autre site hypothétique. Résultats attendus avant le 15 avril.

Avant l'enquête publique, qui aura lieu dans les mois à venir, trois thèmes figurent à l'ordre du jour de réunions publiques programmées : la nécessité d'un nouvel aéroport, la vocation du futur aéroport et les conséquences du nouvel aéroport (raccordement en transports, bruit, indemnités, maintien de la piste actuelle...). Ces thèmes font chacun l'objet d'une réunion publique les 1^{er}, 22 et 29 avril. Pour y participer, il faut s'inscrire : information@debat-aeroport-nantes.org ou 02 51 84 50 20 ■



Le programme municipal a été décliné en 500 fiches-actions pour sa mise en œuvre, dont un bon nombre va intégrer, année après année, l'agenda 21 de la ville. 21 comme 21^e siècle.

Pour agir localement

Rezé-Magazine : Comment se présente cet agenda 21 ?

Gilles Retière, Maire : Nous avons choisi de procéder de façon simple avec un agenda constitué d'actions à concrétiser dans l'année. Objectifs : suivre facilement la réalisation et faire le bilan avant d'engager l'étape suivante. Et ainsi, année après année, nous aurons engrangé plus d'une centaine d'actions conçues dans le cadre du développement durable. C'est Gérard Allard, adjoint à l'urbanisme et au développement durable, qui anime le groupe d'élus chargé de la démarche agenda 21.

Qu'attendez-vous de cet agenda 21 ?

Ces actions illustrent l'engagement de la municipalité pour améliorer la qualité de la vie et les économies d'énergie et inciter à plus de participation des habitants. C'est une nouvelle façon de travailler, moins cloisonnée, pour mettre en œuvre plus de solidarité entre les générations, entre nos communes et d'autres lieux dans le monde. C'est une incitation à plus de prudence quant aux conséquences des décisions que nous prenons aujourd'hui et dont les effets ne se feront sentir que dans plusieurs années.

Rezé est la 1^{re} dans l'agglomération à bâtir un agenda 21. Comment l'expliquez-vous ?

Nous faisons du développement durable avant même que cela ne soit reconnu. En créant le Salon Natura, par exemple, nous avons affirmé l'importance de la qualité de la vie. Autre illustration avec le chantier d'insertion « maraîchage biologique ». Il alimente l'épicerie sociale qui accueille des familles en difficulté. Dans un tout autre domaine, celui de l'utilisation des produits phytosanitaires par les services de



Réunis sur le stand de la Ville au Salon Natura, Gilles Retière, Maire, Jean-Yves Nicolas, conseiller municipal chargé de la gestion du personnel communal, et Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et du développement durable, ont présenté l'Agenda 21 de la Ville.

la ville, le nombre de produits dangereux utilisés diminue d'année en année et les épandages de désherbants le long sont moins fréquents qu'auparavant pour ne pas polluer les sols et l'eau. Nous avons rendu les prairies de Sèvre à leur vocation initiale... Je peux aussi citer la concertation mise en œuvre avec les citoyens. Commencée avant ce mandat, nous l'avons développée.

Que peut faire une commune pour modifier l'avenir du monde ?

Une commune seule ne peut pas grand-chose. Mais la commune est l'organisation de base du territoire des pays. Ainsi, toutes les communes ensemble, et au niveau qui est le leur, peuvent sans aucun doute beaucoup, puisqu'elles prennent au quotidien des décisions qui engagent le présent et l'avenir. Le développement durable ne peut exister qu'avec le concours de citoyens informés, organisés et actifs ■

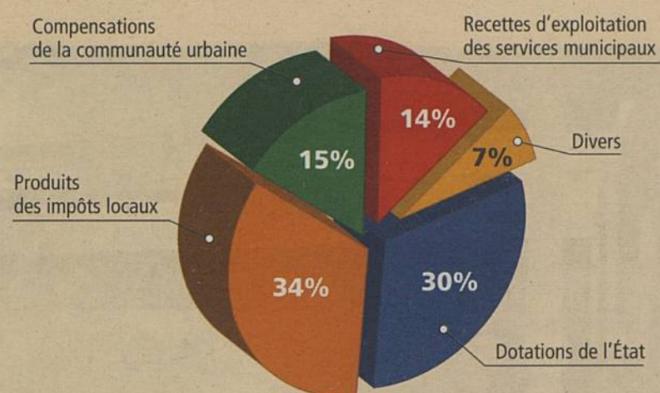
Quelques unes des actions 2003

- Recensement du patrimoine arboré,
- Forum de la couleur dans l'architecture,
- Amélioration des trottoirs sur les grands axes,
- Intégration de la Haute qualité environnementale dans la construction de bâtiments,
- Un quartier de Rezé en test pour le broyage et le compost des déchets verts,
- Guichet unique pour les modes de gardes des jeunes enfants,
- Enquête de satisfaction des usagers d'un service public.

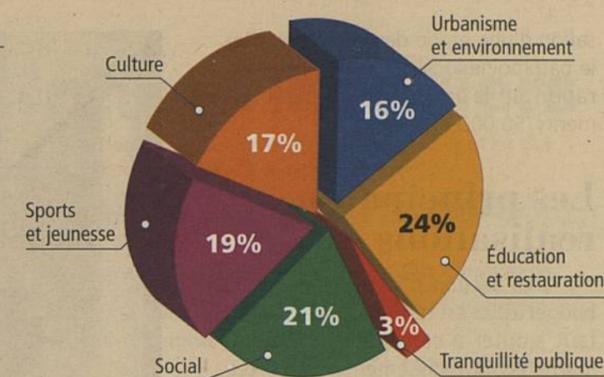
Pour en savoir plus :

- Document « Agenda 21 de Rezé » disponible à l'accueil de la mairie,
- Infos en ligne sur www.mairie-reze.fr (rubrique actualités).

Recettes (38,355 M€)



Dépenses* (29,957 M€)



* Hors autofinancement et hors dette

BUDGET 2003

Pour une meilleure qualité de services

Le budget de 60 M€ voté par le conseil municipal le 31 janvier vise à améliorer la qualité des services rendus, assurer l'entretien du patrimoine, maîtriser les charges de fonctionnement. La pression fiscale augmente légèrement.

Des dépenses de fonctionnement qui tendent à progresser plus vite que les recettes, un patrimoine bâti à entretenir et à améliorer, des services à la population à conforter et étoffer, des transferts de compétences à la Communauté urbaine de Nantes (CUN) à prendre en compte, une croissance économique ralentie et des dotations de l'État qui évoluent de 0,98 % au lieu des 2,5 % espéré : voici quelques éléments du contexte global dans lequel les élus municipaux ont voté le budget 2003.

« Les dépenses ont été calculées au plus juste pour modérer la pression fiscale », explique le Maire, Gilles Retière, qui pointe du doigt la loi de

finances 2003 et le désengagement de l'État : « La Dotation globale de fonctionnement et la Dotation de solidarité urbaine représentent seulement 81 000 € de plus que l'an passé. Dans le même temps, les compensations de taxe professionnelle versées par l'État diminuent de... 81 000 €. » La Ville poursuit néanmoins son désendettement, passant ainsi d'un encours de dette de 38 M€ en 1996 à 21 M€ en 2003. Concrètement, si Rezé consacrait toute son épargne au remboursement de sa dette, celle-ci pourrait être remboursée en 5 ans (contre 6 ans pour des villes de taille comparable).

Un observatoire des données sociales

Avec 38,355 M€ inscrits en dépenses de fonctionnement, dont 54 % consacrés aux charges de personnel, le budget intègre plusieurs axes forts de la politique municipale. La mise en place d'un Agenda 21 dans le cadre du développement durable prévoit, par exemple, la mise en place d'un observatoire des données sociales qui permettra de mieux connaître l'évolution et les caractéristiques de la ville et donc de mieux prendre en compte les besoins de la population. Par ailleurs, le soutien à l'animation de la ville se traduit par la mise en œuvre du projet éducatif local (15 000 €), la location de créneaux horaires dans le gymnase de la Galarnière (30 000 €), un appui à l'organisation de Terra Incognita en avril (25 000 €) et à la fête de la Balinière en juin (12 000 €).

Parmi les autres actions : la pérennisation de 11 emplois-jeunes (90 000 €), le projet de création d'une Maison de la justice et du droit, la réali- >>>

>>>

sation d'une étude destinée à valoriser le patrimoine local (7 700 €), l'amélioration de la maintenance des bâtiments (50 000 €).

Les principales réalisations

La section d'investissement du budget 2003 est forte de 21,815 M€. Il faut ajouter à ce volume, indirectement, les investissements de portée communale et communautaire de la CUN, pour un montant de 3,884 M€.

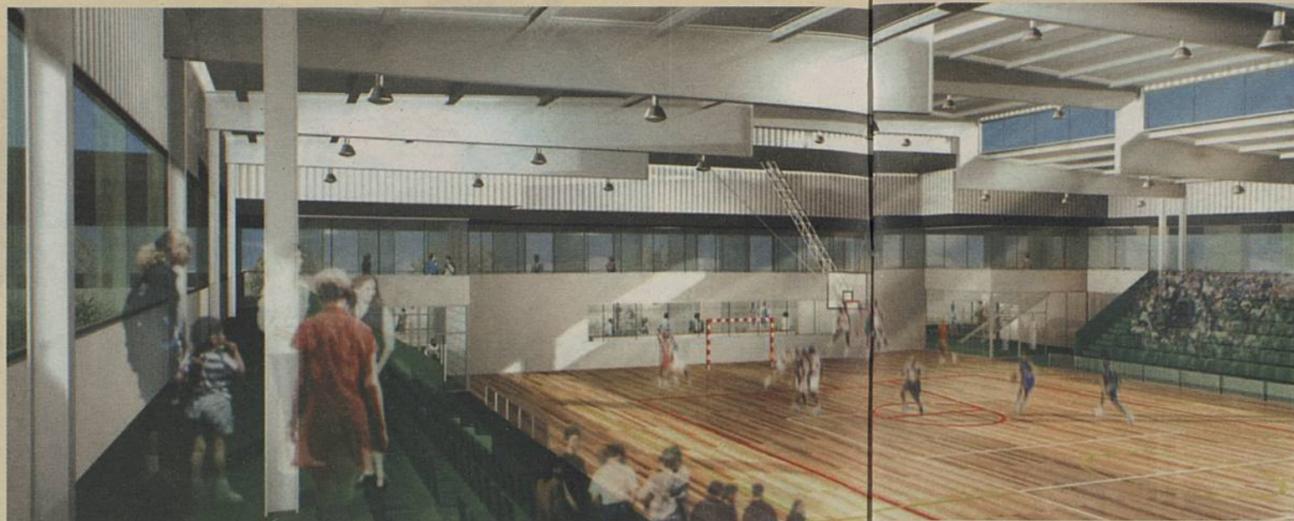


Extension du cimetière de la Classerie.

- Réalisations dans le domaine de **l'environnement** : extension et remplacement d'aires de jeux pour les enfants (122 000 €) ; aménagement d'un chemin piétons en bordure de l'Illette (80 000 €) ; extension de cimetières, notamment celui de la Classerie (397 000 €) ; aménagement du parc de Praud (98 000 €) ; poursuite des travaux (ponton de pêche, création d'une frayère...) dans les prairies de Sèvre (42 000 €).



- En ce qui concerne **la restauration scolaire et l'éducation** : la restructuration de la cuisine et de la salle à manger du restaurant scolaire de l'Ouche-Dinier 1 (340 000 €) ; une étude



La construction du gymnase de Ragon : le plus gros investissement de la Ville en 2003.

portant sur l'extension de l'école maternelle Jean-Jaurès (400 000 €) ; des travaux de grosses réparations (ravalement, toiture, chaudière...) dans plusieurs établissements, dont la maternelle du Chêne-Creux (120 000 €) et la maternelle Château-nord (80 000 €).

- Dans le secteur de **la culture** : une étude sur la rénovation du théâtre, dont la fermeture pour travaux est programmée de l'été 2004

à l'été 2005 (100 000 €), une étude sur le devenir du Château de Praud (25 000 €).



Le château de Praud en devenir.

Impôts locaux

Le produit fiscal nécessaire pour équilibrer le budget 2003 s'élève à 13,1 M€. Aussi, le conseil municipal a choisi de majorer le taux de la taxe d'habitation⁽¹⁾ de 1,5 % - qui passe de 20,74 à 21,05 % - et celui de la taxe foncière sur le bâti (TFB) de 0,5 % - qui évolue de 25,24 à 25,37 %. La hausse du taux de la TFB reste mesuré, celui-ci étant déjà élevé. La plupart des communes connaissent, cette année, une augmentation de leur pression fiscale, les dépenses de gestion progressant plus vite que les recettes réelles de fonctionnement. Ce que confirme la note de conjoncture publiée en février par Dexia, 1^{er} partenaire financier des collectivités locales françaises.

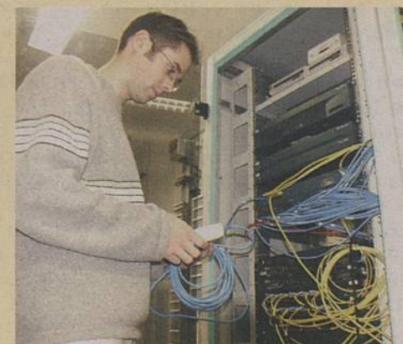
Quant au taux de la taxe sur le foncier non bâti, il reste inchangé à 54,39 %. A noter : à l'augmentation des taux votés par la commune s'ajoute l'augmentation de 1,5 % des bases d'imposition, décidée par l'État dans le cadre de la loi de Finances 2003 ■

(1) En 2001, compte tenu de leurs revenus, 17 % des Rezéens étaient totalement dégrévés de la taxe d'habitation, 49 % en étaient partiellement dégrévés.

- En **sport** : la construction du gymnase de Ragon (1,175 M€) - c'est le plus gros investissement de la Ville en 2003 ; une extension pour local de rangement du gymnase de Cités Unies (80 000 €) ; la réfection de l'un des terrains engazonnés du stade Léo Lagrange (67 000 €) ; diverses réparations (mise en conformité incendie...) au complexe sportif de la Trocardière (21 000 €).

- Pour **l'enfance et la jeunesse** : de grosses réparations sont programmées au centre du Chêne Gala (ravalement), au centre de loisirs du Jaunais (carrelage au sol, peintures...), au bâtiment Provence (revêtements de sol) pour un montant total de 66 000 € ; réalisation, au centre de loisirs de la Pinelais, de travaux d'urgence (15 000 €) et d'un diagnostic complet de l'état du bâti (25 000 €).

- Concernant la **vie associative** : une étude sur la réalisation du futur centre socioculturel Jaunais-Blordière (120 000 €), dont l'ouverture est prévue en 2005 ; un diagnostic du bâtiment utilisé par la BaraKaSon (50 000 €) ; divers travaux dans l'actuel centre socioculturel du Jaunais, de la Maison des Isles à Trentemoult et de la Maison de quartier Zola-Barbusse, pour un montant total de 17 000 €.



Ratios financiers

Ces chiffres permettent d'identifier la bonne santé d'un budget et de disposer d'éléments de comparaison avec d'autres budgets.

- Dépenses réelles de fonctionnement :	862 €/habitant
- Produit des trois taxes (habitation, foncier, foncier non bâti) :	361 €/habitant
- Encours de dette :	586 €/habitant
- Dotation globale de fonctionnement (attribuée par l'État) :	214 €/habitant
- Recettes réelles de fonctionnement :	977 €/habitant
- Efforts d'équipement de la collectivité :	192 €/habitant
- Dépenses de personnel/ aux dépenses réelles de fonctionnement :	54,12 %
- Coefficient de mobilisation fiscale ⁽¹⁾ :	1,42
- Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement ⁽²⁾ :	101,32 %
- Efforts d'équipement de la collectivité/ recettes réelles de fonctionnement :	19,67 %
- Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement :	59,95 %

(1) Indicateur général de pression fiscale. Il est égal au rapport entre le produit fiscal effectif et le produit fiscal théorique (potentiel fiscal).

(2) Comparaison des charges courantes augmentées de l'annuité de la dette aux recettes courantes.

- Parmi les **autres opérations** : des acquisitions de terrains, propriétés bâties et réserves foncières (343 000 €) ; la rénovation de la salle des mariages et des travaux de réfection de locaux et bureaux de l'Hôtel de Ville (235 000 €) ; des travaux complémentaires liés à la rénovation de la maison de retraite Mauperthuis (80 000 €) ; le raccordement de plusieurs sites municipaux au réseau haut-débit (100 000 €). ■

Subventions

Le montant total des subventions allouées s'élève à 5,1 M€. Ainsi, 186 associations sont subventionnées (hors établissements publics et grosses associations). Les montants versés s'échelonnent de 50 à 15 000 € (montant moyen de 2 164 €). Principaux bénéficiaires : le Centre communal d'action sociale (1,195 M€) ; la Caisse des écoles, qui s'occupe des accueils périscolaires et de la restauration scolaire (1,099 M€) ; l'ARPEJ-Rezé, missionnée par la Ville pour organiser les loisirs de la petite enfance à l'adolescence (0,821 M€) ; l'ARC, structure de programmation culturelle de la Ville (0,370 M€) ; les centres socioculturels (0,203 M€) ; le Comité des œuvres sociales de la Ville de Rezé (0,194 M€) ■

Ce qui bouge dans l'économie.

Cave Saint Lupien - Depuis l'ouverture de son magasin, fin octobre, Laurent Fourrier affiche plus de 150



références de vins et spiritueux. Ce caviste - l'un des deux seuls en activité à Rezé - propose une sélection de vins d'appellation française, émanant de petits producteurs avec lesquels il travaille « en direct ». Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30, le dimanche de 10 h à 12 h 30. 6, place Saint-Pierre, 02 51 70 35 94 ■

Ali Ba Bio fête ses 5 ans : Luc Breton et Stéphane Garry ont mis sur pied un service gratuit de livraison à domicile de produits fermiers artisanaux biologiques. De l'épicerie aux fruits et légumes en passant par les produits d'entretien et la viande, priorité est donnée aux producteurs locaux et régionaux. Un catalogue des produits est disponible dès la première commande. Une tournée est organisée dans le sud-Loire le mardi. Pour tout renseignement ou commande : 02 40 57 28 16 ■

Le Léopard Créatif, espace d'activités d'arts plastiques, a pris place fin 2002 dans un espace de la boutique « Les Couleurs du



temps ». Selon l'idée imaginée par Mickaël Rousseau, il s'agit d'exercer « l'art en toute liberté... ». Le principe est simple : selon un calendrier hebdomadaire, des forfaits « loisirs créatifs » et « beaux-arts » permettent de s'initier à ces différentes techniques. Deux animateurs, Céline et Patrice, dispensent leurs conseils dans chaque atelier. La formule se décline pour les adultes comme les enfants, sur un mode ludique et convivial. Zone Atout Sud, 10 rue Ordronneau, 02 51 70 07 96 ; contact@leopard-creatif.com ■

Infirmières libérales, Nadia Léonard et Stéphanie Bernat font part de leur association : 9 bis, rue des Champs Renaudin. Tél. 02 40 75 68 16. De même, le Docteur Hagiu Magdalena-Liliana s'est associée avec le Dr Leloup au sein du **cabinet d'ophtalmologie** situé dans l'immeuble Athéna, 62 bis rue Aristide Briand. Tél. 02 40 75 37 38. **Masseur-kinésithérapeute,** Anne-Laure Grudé s'est installée fin 2002 au 40 rue Charles Rivière. Tél. 02 28 00 02 96 ■

La Vannerie des Trois Moulins, créée en 1952, s'affirme comme le dernier atelier rotinier du département. Revendeur mais aussi créateur de mobilier sur mesure, l'établissement de François-Charles Briand, actuel gérant, propose à sa clientèle un vaste choix de meubles - literie, meubles télé, tables, sièges... - et d'objets déco en rotin. Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. 31, rue Siméon Foucault, 02 40 75 65 87 ; vannerie.trois.moulins@wanadoo.fr ■



Fin 2002, la Poste a ouvert un « Espace Entreprises » à Rezé-Pont Rousseau. Une équipe commerciale y est chargée de promouvoir auprès des entreprises divers produits et services : nouvelles technologies, Chronopost, logistique, etc. Tél. 02 51 83 38 62. Par ailleurs, la Poste compte 4 lieux d'accueil (bureaux, agence et centre de distribution). Petit rappel pratique :

Le bureau de Rezé principal, où se trouve le centre de distribution du courrier, est situé 7 rue J. et L. Leclerc. Ses horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (levée du courrier à 17 h 30 ; à 18 h pour la Loire-Atlantique) ; le samedi de 8 h 30 à 12 h (levée du courrier à 12 h). Tél. 02 40 13 10 60 (guichets) et 02 40 13 10 80 (distribution).

Service public 4 bureaux de Poste

L'agence postale d'Atout-sud, 6 rue Ordronneau, est ouverte du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (levée du courrier à 16 h 30) ; le samedi de 9 h 15 à 11 h 15 (levée du courrier à 10 h 30). Cette agence, majoritairement utilisée par les entreprises et commerces alentour, accueille 350 clients par jour en moyenne. Tél. 02 40 05 11 80.

Le bureau de poste de Rezé Pont-Rousseau, 2 bis rue Eugène Pottier (place du 8 Mai), ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (levée du courrier à 16 h 45 ; à 18 h pour la Loire-Atlantique) ; le samedi de 8 h 30 à 12 h (levée du courrier à 12 h). Tél. 02 40 13 13 14.

Le bureau de poste de Rezé Château, récemment ouvert place François Mitterrand, est ouvert le lundi de 14 h à 17 h 30, du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (levée du courrier à 17 h 30), le samedi de 9 h à 12 h (levée du courrier à 12 h). Tél. 02 51 11 16 24 ■

La commune collectionne les formes d'habitat

(voir le poster ci-après).

Elles retracent l'histoire de l'architecture et les réponses faites aux demandes de logements.

Penser, organiser, construire... Une préoccupation qui date de 2 000 ans sur la commune. La cité des Pictons possède une grande variété de styles de logements même si, de la période gallo-romaine, il ne reste plus de visible que des alignements issus du plan urbain d'alors et des murs intégrés dans les maisons autour de la mairie.

En revanche, depuis le XVI^e siècle, la ville garde de nombreux témoignages : corps de ferme moyen-âgeuse de la Trocardière, maisons de tisserands et de vigneron à Ragon, logis du Jaunais ou de la Bauche-Thiraud (devenu la brasserie du centre commercial), maisons de pêcheurs de Trentemoult, Haute-Île et Port au blé, larges bâtisses des capitaines au long cours, folies de la bourgeoise nantaise du XVIII^e, auberges de voyageurs de la rue Alsace-Lorraine du XIX^e, etc.

De Claire-Cité au Cap-Hornier

D'autres initiatives, moins connues, sont nettement repérables, comme les maisons en pierre de Claire-Cité⁽¹⁾, avec petits jardins et ruelles, construites par les habitants eux-mêmes sur les terrains maréca-

À CHAQUE ÉPOQUE, SON STYLE

Les formes de nos maisons



geux de La Balinière au lendemain de la guerre. À la fin des années 20, la crise du logement sévissait déjà et une loi Loucheur, du nom du ministre de l'époque (1928), fut à l'origine de nombreuses maisons, parfois reconnaissables au triangle du toit au dessus de l'entrée, en bordure des rues V. Hugo, J. Fraix et autour de St-Paul.

Plus contemporains, des immeubles originaux ont vu le jour : le Cap-Hornier, à Trentemoult, construit par Dominique Perrault, les logements bio-climatiques du Genétais, les « maisons de ville » autour de la place du Traité de Rome.

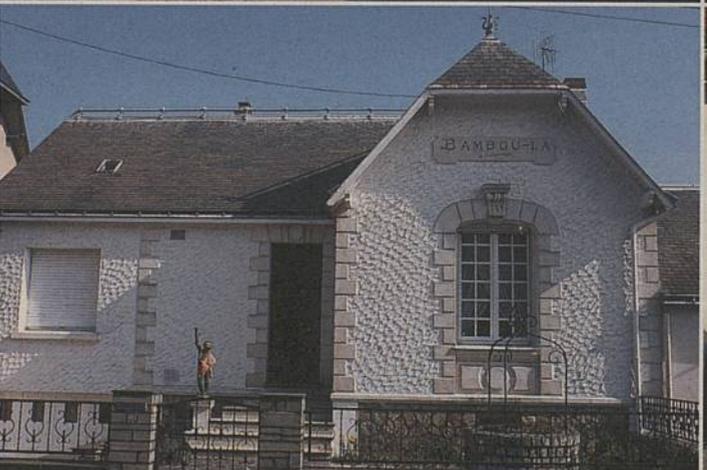
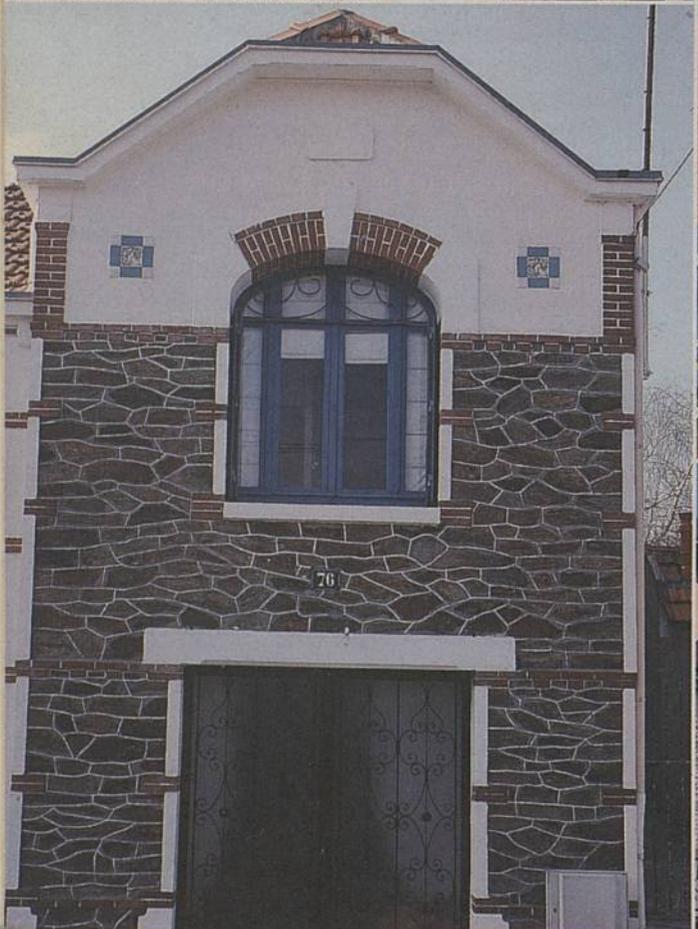
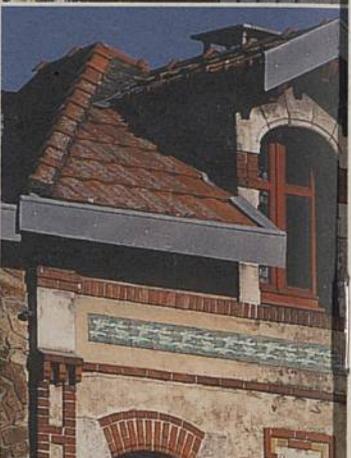
Cette fibre rezéenne est toujours à l'œuvre dans les projets actuels avec l'urbanisation de Praud à l'emplacement de l'ex-hypermarché, où environnement et mixité sociale ont été largement pris en

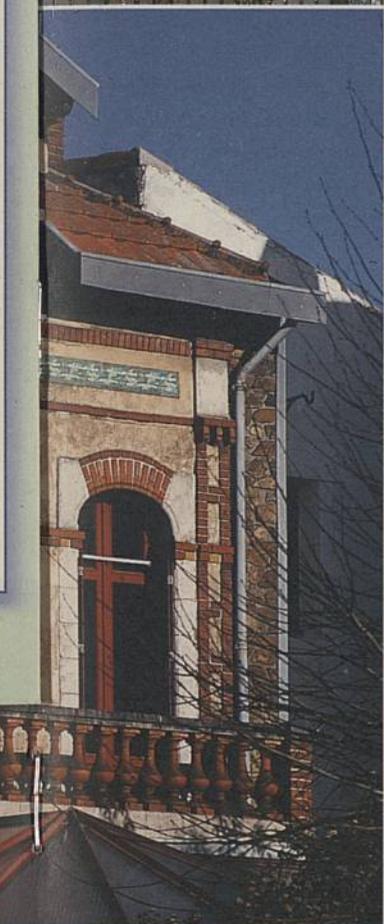
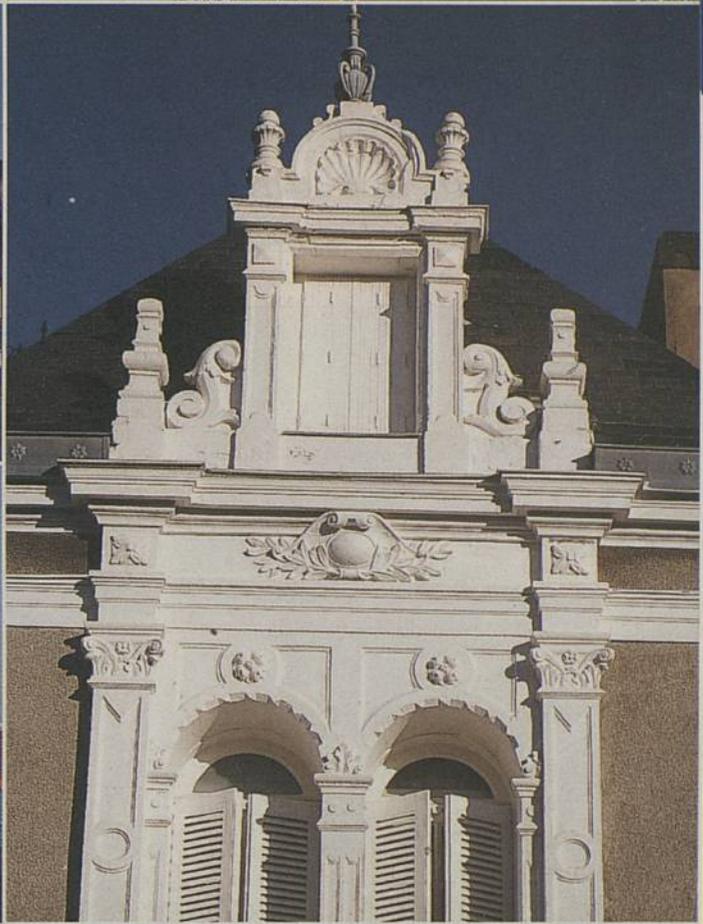
compte. Quant aux pavillons de la Pirotterie qui font suite à une opération expérimentale du ministère du Logement, ils vont faire la part belle à l'architecture contemporaine.

L'habitat est le résultat d'une alchimie complexe entre les conditions économiques, réglementaires d'une part et d'autre part les usages de l'occupant, sa volonté ou non de paraître, la façon de concevoir la proximité et le goût de l'époque ■

(1) Une cité à visiter, notamment au printemps. La vie associative y est toujours active : en témoigne son site Internet <http://claircite.free.fr>

Les formes de nos immeubles : un second poster sera consacré, dans un prochain Rezé magazine, à la variété de l'habitat collectif ■





Les formes
de nos
maisons



Rézé

AÉROPORT NANTES ATLANTIQUE

Nuisances à l'étude

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement aux nouveaux Plan d'exposition au bruit et Plan de gêne sonore ⁽¹⁾, destinés à limiter les nuisances du trafic aérien.



En 10 ans, l'aéroport de Nantes Atlantique a vu son trafic passer de 1 à 2 millions de passagers. Cette croissance illustre la bonne santé de l'aéroport avec pour conséquence... l'augmentation des nuisances sonores. Celles-ci sont prises en compte dans un Plan de Gêne Sonore (PGS), actuellement révisé. Il permet d'aider financièrement les riverains se trouvant dans le périmètre du PGS d'insonoriser leur logement. Parallèlement, un Plan d'exposition au bruit (PEB) est à l'étude. C'est lui qui fixe des règles d'urbanisme autour de l'aéroport.

Nantes Atlantique est le 10^e aéroport français doté d'un tel plan après

ceux de Paris, Nice, Marseille, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Strasbourg et Mulhouse ⁽²⁾. Ce plan est obligatoire dès qu'un aéroport dépasse les 20 000 vols d'avions de 20 tonnes et plus par an, seuil franchi en 2001 à Nantes.

Le Plan de gêne sonore (PGS)

Le PGS, basé sur le trafic de 2004, touche plus de 1 400 logements au total sur les communes concernées. A Rezé, un espace très restreint et sans habitation se situe en zone III ⁽²⁾. Dans l'immédiat, aucun habitant de Rezé n'est donc concerné directement et ne

peut prétendre à une aide financière. Toutefois, cette zone III devrait s'étendre jusqu'en 2010, le PGS étant révisé tous les ans. De fait, quatre capteurs enregistreront en permanence la gêne sonore afin d'adapter le tracé du PGS à l'évolution du trafic.

En marge, un arrêté ministériel est à l'étude pour sanctionner les pratiques qui occasionnent le plus de gêne. Trois points vont être débattus : les vols de nuits, l'utilisation restreinte d'avions bruyants et des atterrissages à vue peu pris en compte dans les tracés des plans. En effet, 20 % des atterrissages se font en dehors des couloirs aériens, en passant régulièrement au-dessus de Rezé ! L'arrêté pourrait être pris à la fin de l'année.

Le Plan d'exposition au bruit (PEB)

En vigueur depuis 1993, le PEB repose sur le trafic de 1987. Il délimite quatre zones (A, B, C, D) pour lesquelles s'imposent des contraintes d'urbanisme. L'objectif est d'empêcher l'accroissement notable du nombre d'habitants soumis à ces gênes. Par exemple, dans les zones les plus proches (A et B), aucune habitation ne peut être construite. Neuf communes sont concernées par ce plan : Bouaye, Bouguenais, Le Chevrolière, Nantes, Pont-Saint Martin, Rezé, Saint Aignan de Grand-Lieu, Saint Herblain et Les Sorinières. Rezé se situe dans le tracé des zones C et D, dites « de moindre bruit ».

En zone C figurent : les Champs Saint-Martin, La Tanière, l'immeuble Ratière, la salle J.-B. Marchais occupée par le CEPAL, une partie des commerces d'Atout-sud, de la rue Marc Elder et de Norkiouse. Lotissements et immeubles sont dorénavant interdits sur ce secteur, les maisons individuelles tolérées.



Rezé-Magazine : Comment va évoluer le trafic de l'aéroport d'ici 2010 ?

Patrick Mouysset : Depuis 1990, le trafic de l'aéroport a doublé passant de 1 à 2 millions de passagers. Cette croissance est due au développement des lignes directes avec les autres métropoles de France et des vols charters. On pense que cette tendance va se poursuivre avec la desserte de nouvelles destinations internationales et européennes, et l'émergence de vols vacances à l'import (des touristes venant visiter Nantes). D'ici 2010, le trafic

3 QUESTIONS À...

Patrick Mouysset, délégué régional de l'Aviation civile.

devrait donc croître de 50 % pour atteindre 3 millions de passagers soit près de 83 000 vols, fret compris.

Sur quelles bases ont été délimitées les zones des PEB et PGS ?

Ces plans reposent sur un indicateur créé en 2002, l'indice Lden, qui apprécie mieux la gêne sonore en fonction des différents moments de la journée. A partir des prévisions de trafic d'une journée moyenne, on mesure la gêne occasionnée par les avions sur différents points du plan. Les chiffres relevés sont multipliés par 5 si un avion passe

Interview

entre 18 h et 22 h et par 10 entre 22 h et 6 h du matin.

Comment voyez-vous l'évolution des nuisances sonores ?

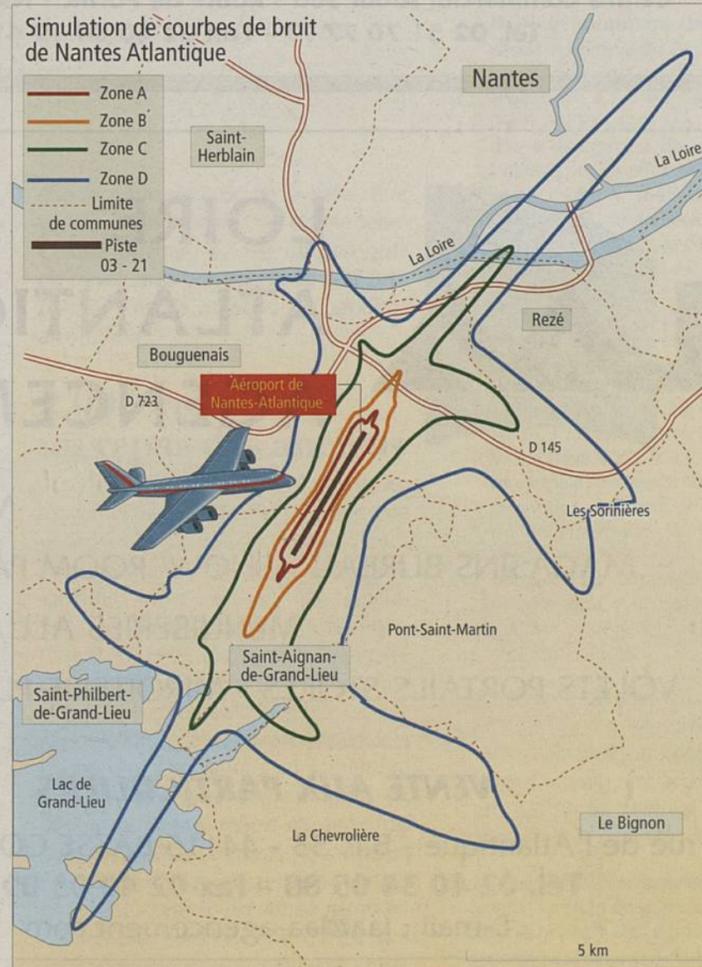
Deux facteurs vont être déterminants ces prochaines années. D'abord, l'augmentation du nombre de vols devrait en principe accentuer la gêne sonore. Mais un deuxième facteur, pourrait minorer le phénomène : le renouvellement de la flotte des compagnies aériennes. Les vieux avions plus bruyants seront progressivement remplacés par des modèles récents plus respectueux des riverains ■

En zone D : les rues Roiné, du Général Leclerc, Northouse, le Bourg de Rezé, la Croix Médard, la Trocardière, la Jaguère, la Classerie, la Zone de Praud, le Genétais et Ragon. Situés sur cette zone, les logements en construction doivent faire l'objet d'une isolation sonore indiquée sur les actes de ventes.

Le nouveau PEB, qui repose sur le trafic prévisionnel de 2010, sera soumis à enquête publique en septembre. Il devra ensuite être approuvé - comme le PGS - par arrêté préfectoral ■

(1) Les deux plans sont établis par la Direction générale de l'aviation civile du ministère chargé des transports. La décision de les établir ou de les réviser est notifiée par le Préfet aux maires des communes concernées, lesquelles sont amenées à donner leur avis. Plus d'informations sur www.environnement.gouv.fr

(2) Il existe trois zones. L'importance des subventions dépend du niveau de bruit délimité par chacune : des travaux dans un salon peuvent être remboursés jusqu'à 1 829 € si l'habitation est en zone II, 1 524 € en zone III. Les subventions, gérées par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie (02 40 35 68 00), proviennent d'une taxe prélevée auprès des compagnies aériennes.



Rezé est situé dans les zones C et D du plan d'exposition au bruit.

BRICOLAGE - CONSTRUCTION

DÉCORATION - JARDINAGE

LEROYMERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux de vous accueillir du lundi au samedi de 9^h à 20^h

Centre Commercial Atout Sud - Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41



LOIRE
ATLANTIQUE
AGENCEMENT

MOBILIER

MAGASINS BUREAU - SHOW ROOM PARQUETS

MENUISERIES ALU/OIS/PVC

VOLETS PORTAILS STORES - MIROITERIE PLACARDS

VENTE AUX PARTICULIERS

39, rue de l'Atlantique - B.P. 53 - 44115 BASSE GOULAINNE Cedex

Tél. 02 40 34 05 88 - Fax 02 40 03 09 16

E-mail : laa@laa-agencement.com



Les associations représentent 50 % des locations. Le Forum des associations (photo) a lieu chaque année en septembre.

HALLE DE LA TROCARDIERE

Un espace pour tous

Connue pour accueillir des concerts, la Halle de la Trocardière fait surtout la part belle aux manifestations associatives.

La Halle de la Trocardière est un lieu de réservation privilégié pour les associations qui y font des dîners dansants, des spectacles privés, des vides greniers... Deux fois par an et depuis une vingtaine d'années, l'Amicale des donneurs de sang présidée par Jean-Claude Guégan, y organise, par exemple, un dîner dansant : « Cela nous permet de remercier les donateurs mais surtout de promouvoir la cause du don du sang. C'est une très grosse organisation pour nous. Plus de mille personnes y sont conviées. »

Difficile d'organiser une telle manifestation en dehors de la Halle. « En faisant construire la Halle, il s'agissait en partie de mettre à disposition des associations un équipement de grande capacité, les possibilités offertes par les salles de quartier et le théâtre municipal limitant alors leurs initiatives », rappelle le Maire, Gilles Retière, satisfait de voir la Trocardière répondre aux besoins initiaux. En effet, les associations représentent, à elles seules, près de 50 % des locations. « Pour une organisation rezéenne telle

que la nôtre, le coût de la salle reste vraiment raisonnable ⁽¹⁾ », estime Jean-Claude Guégan. « C'est un bon outil de travail, très polyvalent. Le seul problème, c'est le manque de parkings alentour. »

2 000 convives au repas des anciens

La Troc' compte 110 clients en moyenne par an. Plus de 1,7 million de visiteurs en ont franchi le seuil depuis son ouverture en 1988. En dehors des locations effectuées par les associations, les autres réservations se répartissent en fêtes de famille, concours et salons, comme Natura, qui fait régulièrement salle comble. La Ville elle-même utilise la Trocardière pour le Forum des associations en septembre et pour le repas des anciens, en décembre, lequel réunit en deux fois plus de 2 000 convives. Quant aux concerts, il y en a une quinzaine par an.

« La salle ⁽²⁾ est louée jusqu'en 2004 et plus aucun week-end n'est libre au 1^{er} semestre 2003 », commente Olivier

En bref

NGE, gestionnaire de la salle - Le conseil municipal du 20 décembre 2002 a confié la gestion de la Halle de la Trocardière à Nantes Gestion Équipement (NGE), cette fois dans le cadre d'une délégation de service public. Depuis 6 ans en effet, NGE assurait déjà cette mission, mais dans le cadre d'un contrat de gérance. Qu'est-ce qui change ? Désormais, le délégataire assumera un risque réel : une diminution du chiffre d'affaires de 20 % ou plus entraînera une réduction de sa rémunération. A l'inverse, une augmentation entraînera un reversement à la Ville.

Contribution de la Ville de 225 000 € - En 2003, la contribution financière de la Ville s'élève à 225 000 €. La subvention municipale représente 40 % des charges de gestion. « Quand on sait que 60 % des utilisateurs sont des associations ou des familles, elle apparaît justifiée et normale pour un équipement qui allie un rôle social à une dimension économique », affirme Gilles Retière, Maire.

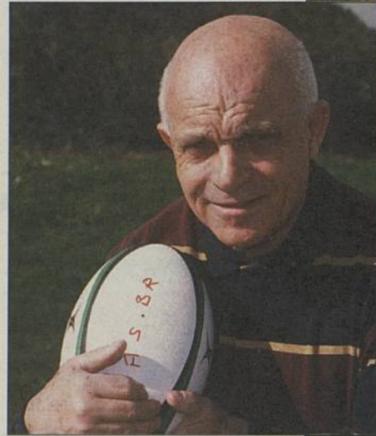
Floch, de la société NGE (voir l'encadré). Et si la Trocardière enregistre un faible taux d'occupation l'été, traditionnellement « creux », elle accueille néanmoins en juillet le festival de musique « Scopitones » organisé par l'Olympic ■

(1) Pour les associations rezéennes : 730 € pour la location de la grande salle, 400 € pour la petite, 1 030 € pour les deux.

(2) 2000 places assises, 5 000 debout.

« La bonne ambiance »,
def de la réussite
du tournoi.

Pierre Caubet est à
l'origine du tournoi
des écoles de rugby.



TOURNOI DE RUGBY

Essai transformé

Dimanche
18 mai, plus
de 400 jeunes

sont attendus sur le terrain de la Robinière pour participer à la 4^e édition du tournoi des écoles de rugby de l'ASBR.

L'International cadets de football et le Rezé Basket International (voir l'encadré ci-contre) sont les deux tournois phares de la saison, les références. Mais ils ne doivent pas faire oublier d'autres grands moments de la vie sportive, certes moins médiatisés, mais tout aussi riches en convivialité. Exemple avec le tournoi des écoles de rugby de l'ASBR.

A l'ASBR Rugby, il est le... «Major», souvenir de son passé militaire. En fait, Pierre-Antoine Caubet est aussi et surtout à l'origine du tournoi des écoles de rugby. Il en est la cheville ouvrière. Il est celui qui, de longs mois à

l'avance, met en place les structures nécessaires, peaufine les moindres détails. Une organisation dont on fêtera, dimanche 18 mai, la 4^e édition, et dont tout un chacun se plaît à reconnaître l'accessibilité, la bonne ambiance.

Challenge Victorien Colonna Santini

Pour le « Major », le succès et la notoriété grandissante du tournoi de rugby ne sont pas une surprise, mais seulement la confirmation qu'il y a de la place pour tout le monde : « Je n'ai rien, pardon, « nous » n'avons rien

inventé ! On a regardé ce que faisaient les autres et, c'est vrai, un peu copié. Quand c'est bien, on peut le faire ? Et ensuite, nous avons apporté ce petit plus qui, je crois, donne au tournoi son atmosphère. » C'est que Pierre-Antoine Caubet est un homme du Sud-Ouest, d'Agen pour être précis...

« Atmosphère... atmosphère ! Est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? » disait Arletty à Louis Jouvet dans « Hôtel du Nord ». Cette célèbre réplique, Pierre-Antoine Caubet l'aime bien et sait l'illustrer... « L'atmosphère du tournoi, c'est cette ambiance, cette convivialité, la possibilité pour les équipes des petits clubs, attendez non pas « des petits clubs », je n'aime pas cette définition, mais disons « des clubs aux moyens plus limités », d'affronter des formations de renom,

et pourquoi pas de les battre. C'est tout ça et bien d'autres choses encore, comme une façon de recevoir. »

Une opinion partagée par les participants et dont le Segréen Éric Busseneau, rencontré l'an dernier au tournoi, est le représentant type : « Pour nous, c'est une agréable manière de terminer la saison, de faire le point, de voir où l'on se situe au niveau du jeu. Pour résumer, c'est aussi une journée qui permet de vivre des moments sympas. Ça fait du bien aux gamins et à nous les éducateurs ».

Au tournoi de Rezé - c'est la volonté des organisateurs - toutes les équipes repartent avec une coupe, un trophée, un cadeau. Le club qui a totalisé le meilleur classement au niveau des 4 catégories en compétition (mini-poussins, poussins, benjamins, minimes) remporte le challenge Victorien Colonna Santini, du nom d'un jeune rugbyman rezéen trop tôt disparu. Bref, le tournoi des écoles de rugby, c'est de l'amitié, de la sportivité. Et, pardon Major, on allait oublier, c'est aussi... une atmosphère !

Tournois internationaux

International cadets de football - 16 équipes participent à cette 19^e édition. A noter : le retour d'une équipe coréenne (LG Anyang FC), de Montpellier HCS et de Genoa FC (Italie), ainsi que la 1^{ère} participation d'une sélection du Gabon et de Birmingham City FC (Angleterre). A leurs côtés : Munich 1860 (Allemagne), Brøndby IF (Danemark), Willem II (Pays-Bas), AS Cannes, RC Lens, AJ Auxerre, RC Strasbourg, Stade Rennais, SM Caen, Sélection Pays de la Loire, Entente Rezé. Le coup d'envoi sera donné par le Rezéen Pascal Déramé, ancien coureur cycliste professionnel. Le spectacle, quant à lui, est garanti : Landreau (FC Nantes-Atlantique), Candela (AS Rome), Seedorf (Milan AC), pour ne citer qu'eux, n'ont-ils pas déjà foulé les pelouses de l'International Cadets...



18, 19 et 20 avril, stade Léo Lagrange et de la Robinière.



Rezé Basket International - Les meilleures équipes nationales mondiales sont attendues pour cette 15^e édition, qui réunira une certaine de joueuses cadettes. Hormis les États-Unis, la participation de l'Allemagne, de la Bulgarie, de la France, de la Pologne, du Portugal, de la République Tchèque et de la Russie dépend en grande partie de leur qualification ou non aux Championnats d'Europe cadettes de cet été. Les qualifications ont lieu au mois d'avril. 5, 6, 7 et 8 juin, gymnases des Cités-Unies et Évelyne-Créteil.

Les autres tournois

• Tournoi benjamins du FC Rezé, 1^{er} mai, stade de la Trocardière.

• Tournoi de football américain : 1^{ère} journée de la Poule A. Avec les Margouillats de Rezé, les Dockers de Nantes, les Kelteds du Saint (56), les Yankees d'Angers. 4 mai, stade de la Robinière.

• Tournoi des écoles de basket du Cercle Saint-Paul, 17 mai, gymnase Julien Douillard.

• Tournoi de football poussins et benjamins de l'AEPR, 24 et 25 mai, stade de la Trocardière.

• Tournoi de l'ALOD handball, 29 mai, complexe sportif Évelyne-Créteil.

• 10^e anniversaire de la création du FC Rezé, 14 juin, stade de la Trocardière.

• Tournoi de l'ASBR handball, 15 juin, place du Pays de Retz.

DECATHLON VERTOU

Ouvert du lundi au samedi
de 9 h à 20 h sans interruption

PARC COMMERCIAL DE LA VERTONNE

44120 VERTOU

TÉL. 02 51 71 23 23



Artisan
Rénovation
Toiture

Des PROFESSIONNELS à votre service
pour vos travaux de :

Intervention
rapide

COUVERTURE
ZINGUERIE
RAMONAGE
DEMOUSSAGE
TUBAGE CHEMINÉE
POSE VELUX
ISOLATION COMBLES
TRAITEMENT DES BOIS
ET RENOVATION

Demandez-nous votre étude gratuite

355, route de Clisson

44230 Saint Sébastien sur Loire

Tél. 02 40 33 17 95 - Fax 02 51 71 21 28

SIRET : 33773156600036 APE : 452 J

TECHNIC ARROSAGE

ARROSAGE AUTOMATIQUE PARCS ET JARDINS

Etude, Vente et Réalisation

P.I. de la Vertonne - 5, Rue des Entrepreneurs - 44120 VERTOU - Tél. 02 40 03 46 56 - Fax : 02 40 03 28 24

OFFICE NOTARIAL DE REZÉ

Maîtres LESAGE, VICAT, PIPET, DELOMEAU, THOMAS et HOUIS

Notaires Associés

3 rue Victor Hugo - B.P. 175 - 44404 REZÉ Cedex

Tél. 02 40 32 45 00 - Fax 02 40 75 55 09

APPARTEMENTS

REZÉ Pont Rousseau - Résidence Service 3^{ème} Age - BEL APPARTEMENT 97,74 m² (Séjour 25 m², 3 Chambres) - 2 TERRASSES - 2 Caves - Parking couvert - Prix 159 000 € Honoraires de Négociation Inclus (1 042 972 Frs) Réf. 3052/44122.

NANTES Beaulieu - Agréable STUDIO récent 25 m² Terrasse 20 m² - VUE LOIRE - Calme - Libre - Prix : 56 000 € Honoraires de Négociation Inclus (367 336 Frs) - Réf. 3130/44122

MAISONS

REZÉ Classerie - GRANDE MAISON T6 + Rdc aménagé - 150 m² hab. - Poss. 8 Chambres si transformation étage - Gd Garage - Jardin Sud 460 m² - Quartier agréable - Calme - Prix 212 500 € Honoraires de Négociation Inclus (1 393 909 Frs) - Réf. 3092/44122

REZÉ Classerie - PLAIN-PIED récent traditionnel - Bonnes Prestations - 103 m² - Séjour - Salon 37 m², Cuisine, 3 gdes chambres dont 1 de 17 m² - Garage - Chauff. Gaz Sol - Extérieurs faits - Prix : 207 400 € Honoraires de Négociation Inclus (1 360 455 Frs) Réf. 3036/44122

REZÉ Moukin à l'Huile - Maison Bon Traditionnel 1976 - T5 sur sous-sol semi-enterré (2 pièces, grand garage) - Non mitoyenne - TRÈS BON ÉTAT - Jardin 564 m² - Prix : 217 700 € Honoraires de Négociation Inclus (1 428 018 Frs) Réf. 3090/44122

BUREAUX

REZÉ Pont-Rousseau - Proximité Tram - BUREAUX 160 m² + 37 m² - Poss. Acquérir Parkings - Prix : 248 600 € Honoraires de Négociation Inclus (1 630 709 Frs) Réf. 3 095/44122

Difficile désormais
de se passer
d'Internet.
Les points de
consultation
publics s'adaptent
et se multiplient.

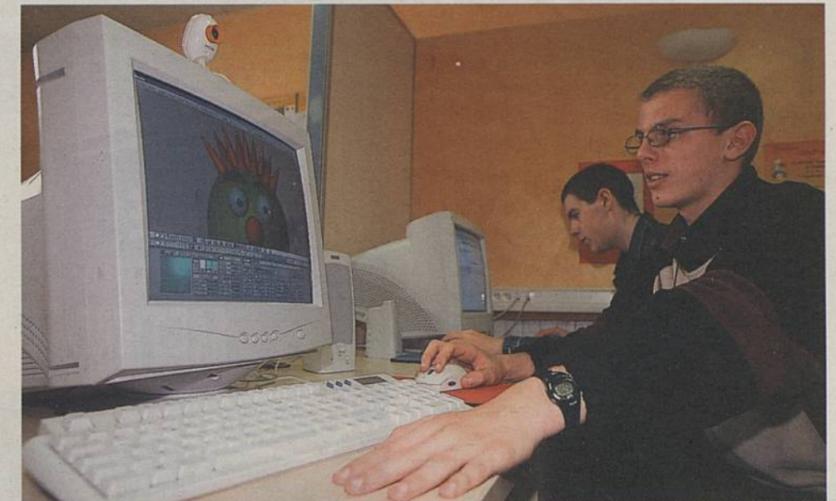
INTERNET

Tout le monde s'y met !

● Dans les écoles, un plan de bataille est engagé depuis 2000 : la municipalité investit 80 000 € par an pour équiper chaque groupe scolaire public d'une salle informatique sécurisée avec ordinateurs en réseau dotés de connexions Internet, imprimantes laser et jet d'encre, graveur et scanner. Par ailleurs, un agent technique chargé de la maintenance du parc d'ordinateurs, a été recruté. « C'est un effort financier sans précédent », souligne Annie Nicolas-Guillet, adjointe chargée de l'éducation et des loisirs des jeunes citoyens. Actuellement, trois écoles sur les douze que compte Rezé restent à équiper : Jean-Jaurès et Port-au-Blé pendant les vacances de Pâques, Ouche-Dinier 2 cet été.

Par ailleurs, l'Éducation nationale a demandé à Éric Trigance, enseignant à l'école de la Houssais, de former les utilisateurs à ces nouveaux outils informatiques : « J'interviens dans les écoles primaires de l'enseignement public de Rezé, afin d'aider les instituteurs à devenir autonomes, et qu'ils puissent à leur tour dispenser leur savoir aux enfants, les aider à utiliser un moteur de recherche, faire de la mise en page, trouver la bonne information ».

● Labellisé «Espace Culture Multimédia » par le ministère de la Culture, l'Espace multimédia de la médiathèque Diderot, place L. Le Meut, compte 5 postes connectés à Internet et 5 autres réservés à la consultation sur place des quelques 700 CD-rom disponibles. « En 2002, environ 7 000 personnes ont fréquenté l'espace multimédia dont 5 800 pour effectuer des consultations sur le web », explique Sophie Élias, responsable de l'Espace. « Les abonnés peuvent créer leur boîte aux lettres



L'ARPEJ-Rezé a ouvert un Point Cyb' à Pont-Rousseau.

électronique, envoyer et recevoir des e-mails, etc. Tous les sites sont accessibles, mais une charte de bonne conduite est signée avant l'accès. » Un samedi par mois, dans le cadre des « Samedis du net », l'Espace multimédia propose des thématiques : création de pages web, initiation à la photo numérique... Des initiations individuelles gratuites sont proposées sur inscription.

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h, le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Inscription : 8 € pour les Rezéens ; gratuit jusqu'à 18 ans pour les élèves scolarisés sur Rezé. Renseignement : 02 40 13 44 01.

● Depuis la fin décembre, l'ARPEJ-Rezé a ouvert, avec le soutien de la Ville, son Pôle audiovisuel et multimédia dans le quartier de Pont-Rousseau, 49 rue Alsace Lorraine. « L'espace est ouvert à tous à partir de 13 ans, il propose des activités vidéo, multimédia et radio » précise Joël Person, directeur du Pôle. Avec son équipe d'animateurs, le Point Cyb'

offre de se former aux nouvelles technologies. « On y vient pour créer son propre site Internet, découvrir l'environnement informatique ou, pour les plus expérimentés, y créer des images en 3 dimensions ». Il s'agit, avec Rezé Centre, du 2^e Point Cyb' ouvert sur la commune.

Tous renseignements (horaires, équipements...) sur le site portail créé pour les deux Points Cyb' : <http://pij.reze.free.fr> ; sites web : www.poleavm.fr.st ; www.arpej.fr.st ; tél. 02 40 05 15 12.

● Deux centres socioculturels (CSC) disposent d'un point de consultation à Internet : le CSC du Château, qui propose une fois par semaine une initiation aux outils du web ; le CSC Jaunais-Blordière qui, là aussi une fois par semaine, accompagne l'internaute dans ses recherches (projets de vacances, offres d'emploi...).

CSC du Château, 02 40 70 75 70 : le lundi de 9 h à 12 h ; CSC Blordière-Jaunais (il faut être adhérent), 02 51 70 06 66 : le jeudi de 14 h à 17 h.

Bucoliques, elles portent un nom d'oiseaux, de fleurs ou de plantes. Sérieuses, elles usent d'un patronyme qui témoigne de l'histoire. « Elles », ce sont les quelques 650 rues de la ville.

NOMS DE RUE

Mémoire collective

Les premiers noms donnés aux rues rezéennes datent du second Empire, vers 1850. C'est au XIX^e siècle en effet, développement du courrier oblige, qu'il devient impératif de désigner clairement les adresses de distribution. Auparavant, on se fiait aux lieux-dits, aux repères architecturaux, aux enseignes des boutiques ou encore aux patronymes des résidents eux-mêmes.

La toponymie révèle les habitudes des habitants

Trentemoult, qui compte alors un tiers de la population, est un des premiers quartiers de la ville à être ainsi doté de noms de rue. Sur l'origine de certains, les hypothèses vont bon train... Querelles d'historiens garanties.

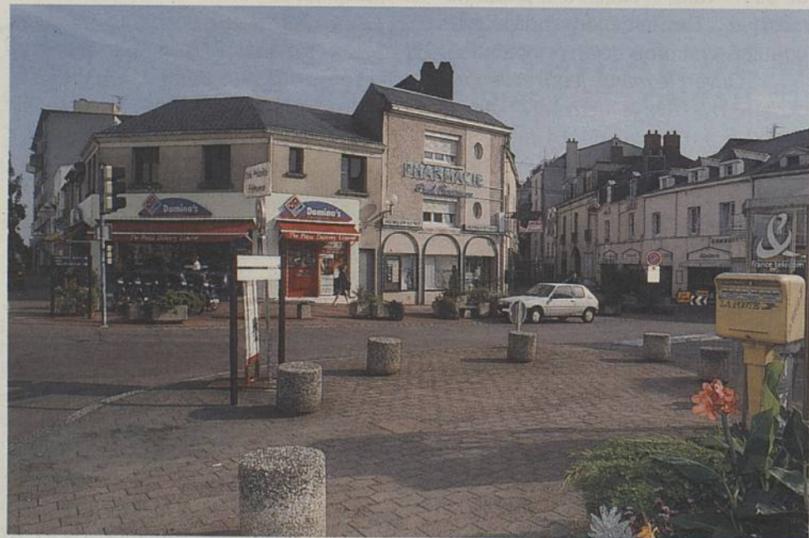


Souvent cependant, la toponymie révèle les habitudes des habitants - la rue des Métiers, le quai de l'Échouage - ou une particularité architecturale

- la place du Puits. Parfois, le nom d'une famille installée dans la rue, déformé au fil du temps, est conservé. On remarque aussi des noms de lieux - le chemin du Bois Coquelin, la rue du Bois Marnier, l'impasse de la Blordière - conséquence de l'origine rurale et des nombreux hameaux de Rezé.

Exit la rue des Abattoirs

Les noms de rues reflètent également l'actualité de l'époque. Au gré des événements de l'Histoire - la rue de la Commune de 1871, l'avenue de la IV^e République - et des volontés municipales, les rues... s'adaptent. En 1941, par exemple, la rue du Calvaire prend le nom de l'anarchiste espagnol Francisco-Ferrer, puis retrouve sa première appellation. En 1951, sous l'impulsion de la municipalité gaulliste de l'époque, elle adoptera finalement le



La place Sémard porte le nom du secrétaire général de la fédération CGT cheminote, fusillé par les Allemands au cours de la 2^e guerre mondiale.



La place Alvarice Janbier doit son nom à une cérémonie burlesque organisée en 2002 dans le quartier de Trentemoult.

nom d'un jeune homme tué en Indochine, Francis-Le-Carval.

Certaines voies doivent aussi leur dénomination à la seule volonté des habitants. La plaque de la place Pierre-Sémard, du nom du secrétaire général de la fédération CGT cheminote, fusillé par les Allemands au cours de la 2^e guerre mondiale, a été installée en son honneur par des cheminots résis-

tants sur un délaissé de voirie de la rue Jean-Jaurès. L'habitude a fait le reste et, en 1946, la municipalité a fini par entériner ce choix.

A Trentemoult encore, de façon plus légère, la place Alvarice Janbier doit son nom non-officiel à une cérémonie burlesque organisée, l'an dernier, par des habitants du quartier.

Ils avaient simplement choisi d'honorer une illustre inconnue, née de leur imagination !

D'autres voies doivent leur appellation au bon sens. Il était en effet difficile d'imaginer conserver la rue des Abattoirs, devenue la rue Éric Tabarly, pour la voie menant... aux Nouvelles Cliniques Nantaises ! ■

Qui décide ?

Débaptiser ou donner un nom à une nouvelle rue ? Pas si simple... L'attribution des noms découle d'un processus municipal codifié. C'est Gérard Allard, adjoint chargé de l'urbanisme et de l'aménagement durable, à qui revient la responsabilité de faire des propositions. Celles-ci sont ensuite soumises au conseil d'administration de la Ville, auquel participent le Maire, la Première adjointe et les adjoints de la majorité municipale.

Les idées retenues feront l'objet d'une délibération soumise au vote du conseil municipal. A Rezé, les plaques sont fabriquées par une société de Vertou qui a pour consigne d'utiliser toujours la même couleur et d'y faire figurer les armoiries de la Ville ■



Rue Thiers renommée, polémique à la clef

Ce fut l'une des premières décisions de la municipalité élue en mars 1971 : renommer « la rue Thiers » en « rue de la Commune de 1871 », à l'occasion du 100^e anniversaire de la Commune de Paris. L'initiative déclencha une polémique et, le jour de l'inauguration de la nouvelle plaque de rue, les commerçants mécontents du quartier affichèrent sur leurs vitrines la mention « toujours rue Thiers ». Une petite plaque précisant « anciennement rue Thiers » fut ensuite apposée sous le nom « rue de la Commune de 1871 ».

Les femmes, aussi - Les femmes, jusque là un peu oubliées, sont à l'honneur dans les nouveaux lotissements. Ceux des « Jardins de Praud », de « La Coquette » et des « Jardins de la Piroterie » leur rendent un hommage tout particulier. Juste retour des choses.

Archives - On peut trouver aux archives municipales une brochure réalisée sur le thème des noms de rue par des élèves du Lycée Jean-Perrin, ainsi que les registres des délibérations du conseil municipal qui attribuent leur nom aux voies. « L'Ami de Rezé » a aussi publié des articles, consultables aux archives municipales, sur l'origine des noms des rues de Rezé (n^o 17 et 18 ; articles de F. Perdrial).

En bref

Hommage aux soldats morts pour la France - Un nom de rue, c'est aussi l'occasion de rendre hommage aux martyrs, déportés ou résistants, tués pendant les deux guerres. Et Rezé en compte beaucoup, puisque 80 rues sont recensées : rue Danet, rue Lecossé, rue Cassard, etc.



L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (les relations internationales, le sport, etc) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr

CONSEILS de FAMILLE Plaisir d'accueillir



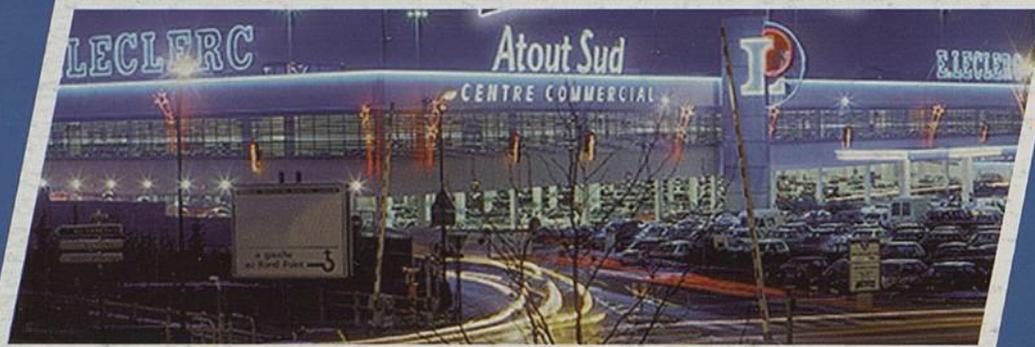
* Du 18 au 20 avril 2003.

** RBI : Rezé Basket International - Du 5 au 8 juin 2003.

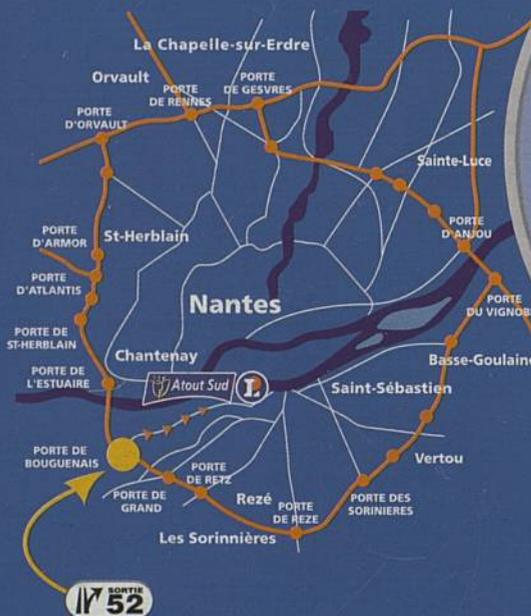


Atout Sud

Ça bouge au Sud !



Venez prendre la Vie du bon côté !



40 Boutiques

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

- AMERICAN JEAN'S
- ATOUT CADEAUX
- BRICE
- DIPAKI
- ETAM Lingerie
- LAURENT CERRER
- MARC ORIAN Bijouterie
- MAROQUINERIE ALOIA
- MIM Prêt à porter
- MS MODE Prêt à porter
- PHILDAR Prêt à porter
- SAN MARINA
- Jacqueline RIU

SANTÉ / BEAUTÉ

- ELITE COIFFURE
- LA GENERALE D'OPTIQUE

MANÈGE À BIJOUX

PARAPHARMACIE E.LECLERC

- PARFUMERIE NOCIBÉ
- PHARMACIE
- SAINT KARL COIFFURE
- YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS

COURIR

ESPACE CULTUREL

ESPACE ENFANTS DÉCOUVERTE

LECLERC VOYAGES

Licence n° 044 96 000 2

- MAG PRESSE
- MANÈGE ENFANTS
- PHONE SHOP

DECO / MAISON

- ENCADRIM
- BLINEAU FLEURS

SERVICES

- BPBA
- FUJI IMAGE SERVICE
- MISTER MINIT
- ESPACE DAZIBAO
- RAPID'COUTURE
- TOP NET

RESTAURATION

- BRIOCHE DOREE
- FLUNCH
- L'ATELIER DU CHOCOLAT
- LA REZEENNE
- PIZZERIA/GRILL L'ARLEQUIN

HYPERMARCHÉ E.LECLERC

P 1700 PLACES dont 1200 couvertes



ATOUT SUD

Tél. 02 51 70 70 70

REZÉ - Route de Pornic

Lignes de Bus Directes n°36 et n°38



www.leclerc-atout-sud.com

Agence Paul Féa - 02 47 88 32 10